

Réf: Dossier N° 152374

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE SUPER AGRICOLE »

Siège social Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE NON LOIN DE LA CITE ETALE APRES LA NOUVELLE GARE LOT 174 ILOT 37, Lot 174, Ilot 37

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 octobre 2022 , et enregistrés au CEPICI le 20 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE SUPER AGRICOLE »

Objet : AGRICULTURE, NEGOCE DE PRODUITS, L'APICULTURE, RIZICULTURE, L'HUILE D'ENCAISSEMENT, AGRICOLES, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE NON LOIN DE LA CITE ETALE APRES LA NOUVELLE GARE LOT 174 ILOT 37, Lot 174, Ilot 37

Dirigeant(s) : Mlle JOY EMMANUEL (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09778 du 24/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°56014/GTCA/RC/2022 du 24/10/2022

